

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0885 du 02/10/2020

Arrêté du 23 septembre 2020

ARRETE PORTANT NOMINATION A TITRE PERSONNEL D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE
DES FINANCES PUBLIQUES, DE CLASSE NORMALE, A LA HORS CLASSE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination à titre personnel d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, de classe normale, à la hors classe.

Date d'application : 01/10/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION À TITRE PERSONNEL D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, DE CLASSE NORMALE, À LA HORS CLASSE.....3

PARTIE 1: ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION À TITRE PERSONNEL D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, DE CLASSE NORMALE, À LA HORS CLASSE



ARRÊTÉ

portant nomination à titre personnel d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques, de classe normale, à la hors classe

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire n° 3 du 22 septembre 2020 portant promotion à titre personnel d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale à la hors classe ;
- Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : L'inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, dont le nom suit, est nommée inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe à titre personnel dans les conditions ci-après indiquées :

Ancienne situation			Nouvelle situation	
Agent Matricule	Affectation	Grade-Échelon Prise de rang	Grade-Échelon reclassement Prise de rang	Date d'effet
Mme Lolita MUCELLI MAT : 131475	SERVICES CENTRAUX CAP NUMÉRIQUE BUREAU AGENTS ET ESPACES COLLABORATIFS	IDCN4 01/07/2011	IDIV FIP HORS CL 2ème échelon à titre personnel - Date de prise de rang : 01/04/2018 IDIV FIP HORS CL 3ème échelon à titre personnel - Date de prise de rang : 01/10/2020	01/10/2020

Article 2 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 23 SEPTEMBRE 2020
 POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION,
 POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
 L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
 CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Jérôme Fournel	